

Seine-Maritime. Comment va se dérouler la vaccination dans les collèges et lycées ?

Tendance Ouest

3 minutes

En Seine-Maritime, 201 collèges et lycées publics, privés et établissements agricoles vont prendre part à la campagne de vaccination contre la Covid-19. *"Dans un tiers de ces établissements, des équipes mobiles de l'Agence régionale de santé (ARS) se déplaceront pour vacciner sur site. Les autres organiseront un déplacement vers un centre de vaccination"*, détaille Olivier Wambecke, directeur académique.

Proximité, taille, internat...

Pour déterminer quels établissements devront se déplacer, *"le premier critère, c'est la proximité"*. Dans la plupart des cas, les élèves des collèges et lycées situés en milieu urbain seront transportés vers le centre de vaccination le plus proche. Mais d'autres paramètres entrent en compte : la taille de l'établissement, le taux de vaccination du territoire où il est implanté ou encore la présence ou non d'un internat. En cas de déplacement, considéré comme une sortie scolaire, *"c'est l'établissement qui organise et finance sur son budget de fonctionnement le déplacement"*. La Région Normandie a toutefois annoncé qu'elle prendra en charge les transports des

lycéens vers les centres, qui réserveront aux jeunes des créneaux dédiés.

Le recensement des familles intéressées par la campagne doit s'achever ce mardi 7 septembre. *"Il reste peu de jeunes à vacciner, le taux de vaccination est plus élevé que la moyenne nationale et monte à sept jeunes sur dix sur certains territoires du département"*, remarque Olivier Wambecke. En Seine-Maritime, un peu moins de la moitié des 12-14 ans avait d'ores et déjà reçu une injection avant la rentrée scolaire. Le taux monte à 65 % chez les 15-17 ans et à 76 % chez les 18-24 ans.

Uniquement des premières doses

La campagne concerne uniquement les enfants âgés de plus de 12 ans qui n'ont encore reçu aucune dose à ce jour. Les adolescents de 12 à 15 ans auront besoin d'une autorisation de l'un des deux parents pour se faire vacciner. À partir de 16 ans, elle n'est pas nécessaire. La campagne devrait s'étaler jusqu'à Noël, avec une première dose d'ici la Toussaint et une seconde après les vacances. La vaccination débute dès cette semaine au sein de quatre établissements : le lycée Val de Seine au Grand-Quevilly, le lycée Corneille et le collège Catherine Bernard à Barentin et le lycée Schuman-Perret au Havre.

Le collège de Saint-Romain-de-Colbosc, le plus grand de Seine-Maritime, suivra, à partir du lundi 13 septembre.